

**SF INVEST**  
Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 15 685 euros  
Siège social : 7 rue A. Sakharov  
76130 MONT ST AIGNAN  
-----  
805 030 988 RCS ROUEN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS  
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six,  
Le 22 juillet,  
A 9 heures,

Monsieur Sylvain FREMAUX,  
demeurant 245 chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 31,37 €uros composant le capital social de la  
Société SF INVEST,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 7 rue A. Sakharov, 76130 MONT ST AIGNAN au 16 rue Georges Charpak 76130 MONT ST AIGNAN à compter du 22 juillet 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

**ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

"Le siège social est fixé : 16 rue Georges Charpak 76130 MONT ST AIGNAN."

Le reste de l'article demeure inchangé.

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique  
Sylvain FREMAUX

